



Démarche participative pour le projet Gare Haguenau : Guide de la pré-consultation

Afin de favoriser une participation efficace des citoyens, de vous permettre de poser vos questions et de faire valoir votre opinion, ce guide de la pré-concertation est destiné à vous familiariser avec le processus mis en œuvre et à préparer au mieux votre participation au Focus-groupe.

Souvent peu habitués à prendre la parole en public, les citoyens s'interrogent sur leur légitimité et leurs compétences pour participer et intervenir dans un processus de concertation. Pourtant, les citoyens sont les « experts du quotidien » et ont la plupart du temps une bonne connaissance du milieu dans lequel ils vivent, travaillent, se divertissent, se déplacent, etc.

Vos connaissances sont riches d'informations sur la vie de votre commune, de votre quartier. Il n'est ainsi nul besoin d'être un professionnel pour prendre une part active à une consultation et communiquer son opinion.

Même si vous n'avez pas l'habitude de prendre la parole en public, soyez assuré(e) que vous serez écouté(e) et que votre opinion sera respectée par toutes celles et ceux qui prendront part au Focus-groupe.

Les réunions de Focus-groupe seront conduites par un animateur neutre et sans parti pris, qui veillera au bon déroulement des groupes de travail et à la libre expression de chacun.

Dans le cadre du projet de réaménagement du Pôle Gares Vieille-Île, la Ville de Haguenau recherche des personnes acceptant de participer à des groupes de discussion pour donner leur avis au travers de Focus-groupes.

Comment se passera la pré-concertation ?

Qu'est-ce qu'un Focus-groupe ?

C'est un groupe de discussion réunissant des personnes ayant un point commun spécifique, en raison duquel on souhaite recueillir leur avis : par exemple ici, être une personne âgée ou un usager des transports en commun présents au Pôle Gares.

Pourquoi me demande-t-on d'y participer ?

Parce que l'avis de tous est important pour l'avenir de ce secteur structurant du centre-ville ! Et aussi, à ce stade de la concertation, parce que vous avez l'un des profils suivants et que vous êtes à ce titre particulièrement concerné par ce projet de grande envergure pour la ville et pour le fonctionnement des transports en commun :

- Vous êtes usager des transports en commun : TER, Ritmo, Réseau 67, ou de plusieurs de ces modes ;
- Vous êtes usager des modes doux : marche à pied, vélo, particulièrement pour vos trajets domicile/travail ou de manière régulière, éventuellement combiné à l'usage d'un transport en commun ;
- Vous êtes étudiant et vous vous rendez, pour vos études, vos déplacements ou pour vos loisirs, dans le secteur Gares – Vieille-Île ;
- Vous êtes à la retraite et vous fréquentez le secteur Gares – Vieille Île : vous y vivez, y prenez les transports, vous y garez, vous y promenez... ;
- Vous êtes un professionnel, commerçant, artisan, entrepreneur, etc. et vous vous sentez concerné par ce secteur qui est à la fois une entrée de ville dont l'aménagement est important en termes d'image, ainsi qu'un secteur de développement de fonctions tertiaires.

Comment cela va-t-il se dérouler ? Quel temps devrais-je y consacrer ?

Les Focus-groupes vont se dérouler en deux temps :

Une première réunion, groupe par groupe, d'une durée maximum de deux heures (en fin de journée, sauf pour les étudiants qui seront réunis pendant une pause déjeuner et les retraités dans l'après-midi). Le déroulement sera le même pour tous les groupes :

- Présentation du projet de réaménagement et questions/réponses avec la chef de projet de la Ville de Haguenau ;
- La suite de la réunion est animée par l'ADEUS (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise), qui recueille dans un premier temps les propositions des participants, puis anime les discussions autour des thématiques proposées.

Afin de permettre à tous d'arriver avec des propositions, un dossier de présentation du projet (récapitulatif des objectifs et des études, pédagogie autour de la dimension partenariale, plan des périmètres) et des thématiques est adressé aux participants avec le courrier d'invitation.

La seconde réunion sera une séance plénière, organisée en fin de journée et réunissant tous les groupes en présence du Maire de Haguenau et du Premier adjoint en charge du projet.

Il est donc demandé à chacun de participer à deux réunions, l'une et l'autre d'une durée maximum de deux heures.

Mais au fait, quel est le projet ?

A ce jour, il n'y a pas de projet !

La municipalité a bien sûr déterminé les objectifs du réaménagement de ce secteur à forts enjeux pour le devenir de notre ville, mais rien n'est figé et tous les avis sont les bienvenus à ce stade de démarrage du projet.

Les objectifs affichés par la municipalité et approuvés par le Comité de pilotage partenarial réunissant la SNCF, Réseau Ferré de France, la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin, tous partenaires du projet, sont les suivants :

- Renforcer le dynamisme de la ville comme pôle de développement en Alsace du Nord ;
- Créer un pôle d'échange multimodal performant et sécurisé, en lui conférant une dimension d'entrée de ville à l'échelle de l'agglomération ;
- Appuyer le développement et l'aménagement du Pôle Gares – Vieille-Île sur le développement durable ;
- Valoriser un foncier stratégique ;
- Intégrer ce secteur à la trame urbaine de centre-ville, en densifiant ce secteur tout en y améliorant la qualité du cadre de vie.



Que se passera-t-il une fois que j'aurai donné mon avis ?

Si toutes les idées sont les bienvenues, elles ne pourront probablement pas toutes être prises en compte ! Certaines, d'un groupe à l'autre, seront d'ailleurs certainement contradictoires, d'autres représenteront des coûts trop élevés ou seront techniquement impossibles... Mais tous les avis méritent d'être étudiés et c'est pourquoi des réponses seront apportées à chaque proposition, qu'elle soit ou non reprise dans les études conduisant à l'élaboration du projet de réaménagement.

Et la suite de la concertation ?

Les Focus-groupes sont le point de départ de la concertation que la Ville de Haguenau souhaite la plus large possible sur ce projet. Si possible, il s'agit de toucher tous les Haguenoviens !

Plusieurs moyens de s'informer et de participer :

- Une information continue dans le *E-hebdo* (inscription gratuite sur : www.ville-haguenau.fr) et dans le *Haguenau Info*.
- Au fur et à mesure de l'avancement du projet : des réunions publiques, des séances de travail, des expositions... Autant de moments pour s'informer et donner son avis !

Préparer votre participation

Pour vous aider à vous préparer à participer à la réunion de pré-concertation de votre Focus-groupe, ce guide vous propose plusieurs étapes.

Cette démarche a pour objectif de vous permettre d'exprimer une opinion éclairée, après avoir pris connaissance de la documentation, et de poser vos questions de façon à vous assurer d'avoir bien compris le projet soumis à la pré-concertation. Aucune question n'est ridicule et toutes, quelles qu'elles soient, méritent d'être posées.

La pré-concertation se déroulera en une séance de travail dont la date vous a été communiquée dans le courrier d'invitation ; vous aurez à entendre la présentation du projet, à poser vos questions, à exprimer votre opinion et à débattre d'un ensemble de thématiques. La préparation de la réunion est donc primordiale. Une seconde réunion plénière avec les élus et l'ensemble des Focus-groupes permettra de présenter toutes les contributions.

Vous informer avant la consultation

En complément de la lettre d'invitation au Focus-groupe, le présent guide de la pré-concertation, ainsi qu'une courte présentation du projet et de ses principaux objectifs vous sont présentés.

Il est donc nécessaire, autant que faire se peut, que vous preniez connaissance de la documentation en la lisant attentivement. Cette lecture vous permettra de noter vos premières observations et de préparer vos questions, dans le but d'obtenir des réponses vous assurant de bien comprendre le projet. En dernière étape, vous pourrez enfin bâtir votre opinion et préparer vos arguments.

Préparer vos questions

Vos questions peuvent avoir pour but :

- D'obtenir des faits ou des précisions qui clarifieront certains points ou ajouteront de la connaissance à celles que vous possédez déjà.
- De confirmer ou d'infirmier un élément de projet sur lequel vous avez un doute.

Si vous le souhaitez, afin d'atténuer une éventuelle appréhension de la prise de parole en public, vous pouvez noter vos questions et les classer par catégorie ou par ordre d'importance :

- Questions de compréhension (que veut dire tel ou tel mot ? etc.).
- Questions de clarification (simplification de la présentation, afin d'en assurer la bonne compréhension, calendrier du projet, etc.).
- Questions complémentaires qui ne trouvent pas de réponse dans la documentation fournie (tel chiffre, à quelle réglementation se réfère-t-on ? etc.).

Pensez à noter vos questions selon l'ordre d'importance que vous leur accordez. Pensez aussi que selon le déroulement du Focus-groupe, vous n'aurez peut-être pas l'occasion de toutes les poser.

Notez vos observations

Inscrivez en quelques lignes vos observations et vos arguments, afin que des réponses puissent y être apportées :

- Qu'est-ce qui a particulièrement retenu votre attention dans le projet présenté ?
- Partagez-vous les objectifs du projet ? Si non, pourquoi ?
- Quels sont le ou les points qui vous préoccupent ?
- Quels sont les impacts que vous percevez ?
- Quelles sont, selon vous, les conditions et/ou les priorités nécessaires à la réussite du projet ?
- Etc.

Lors de la réunion du Focus-groupe

Après avoir pris connaissance du document préparatoire et après que vous avez préparé et hiérarchisé vos questions et votre opinion quant au projet de réaménagement du pôle gares – Vieille-Île, vient le moment de la réunion du Focus-groupe.

Ecouter la présentation du projet

Le ou les techniciens de la commune en charge de la présentation du projet vous en feront une présentation en début de séance. Vous pouvez également saisir cette occasion pour noter une ou plusieurs questions complémentaires à celles que vous aurez préalablement préparées. C'est à l'issue de la présentation que s'engagera le temps des questions-réponses.

Poser vos questions

À l'issue de cette présentation orale par le ou les techniciens municipaux, vous pourrez poser vos questions et demander le cas échéant des précisions afin de vérifier la bonne compréhension du projet. N'hésitez pas à poser des questions qui vous semblent banales ; les réponses peuvent être riches d'enseignement pour vous ainsi que pour l'ensemble des participants au Focus-groupe. Évitez toutefois de faire précéder vos questions de commentaires. En effet, le temps de la réunion étant contraint, il faudra veiller à limiter votre temps de parole afin que l'ensemble des participants puisse s'exprimer.

Ecouter les questions des autres participants

Les questions des autres membres du Focus-groupe et les réponses qui leur seront apportées pourront vous fournir de nouvelles informations et des éclaircissements. Vous aurez ainsi la possibilité de reformuler vos questions ou d'en poser d'autres (notamment si l'une de vos questions a été posée par quelqu'un d'autre).

Afin de garantir le bon déroulement du Focus-groupe, il est primordial que vous écoutiez respectueusement les questions des autres, ainsi que les réponses apportées, sans porter de jugement.

Si, pour une raison ou une autre, le ou les techniciens n'étaient pas en mesure de vous apporter immédiatement une réponse, comme par exemple une précision sur un chiffre, les éléments manquants vous seront envoyés en complément du compte-rendu de réunion.

Exprimer votre opinion

De même que pour les questions, toutes les opinions pourront être exprimées. Par la suite, une note explicative justifiera les choix de la municipalité, notamment pour argumenter que telle ou telle observation n'aura finalement pas été retenue. En phase préparatoire, ainsi que lors de la présentation orale du projet et du temps des questions-réponses, vous aurez pu affiner l'opinion que vous serez amené(e) à exprimer. Tentez, dans la mesure du possible, de préciser vos arguments et vos recommandations :

- Quels avantages voyez-vous au projet ?
- Quelles suggestions seraient selon vous susceptibles de l'améliorer ?
- Quelles sont vos réserves ?

Le déroulement de la réunion du Focus-groupe

Le rôle de l'animateur

L'animateur est chargé d'assurer le bon déroulement de la réunion de travail. Il est neutre et sans parti pris vis-à-vis du projet ou de quiconque participe au Focus-groupe. Il précise les règles de fonctionnement du groupe et donne des repères pour le bon déroulement de la réunion :

- Présentation des différentes étapes de la réunion de travail ;
- Respect des différents temps ;
- Rappel des règles élémentaires de prise de parole.

Les séquences de la réunion

La réunion de Focus-groupe, d'une durée totale de deux heures, se déroulera en quatre temps :

- La première partie sera consacrée à la présentation du projet de réaménagement du secteur et de son périmètre. À cette occasion, le planning global sera présenté ;
- À l'issue de cette présentation, un temps d'échanges sera consacré aux questions-réponses ;
- La troisième partie sera consacrée à l'expression des propositions élaborées par les participants ;
- Enfin, la dernière partie sera consacrée à l'expression des participants autour des axes thématiques identifiés : Accessibilité, Proximité, Sécurité, Qualité du cadre de vie.